

Section des bibliothèques et centres de ressources scolaires

par Colette Charrier*

La section compte actuellement 99 membres, dont 13 dans le bureau et 6 membres correspondants. Une nouvelle présidente remplace Paulette Bernhard, il s'agit de Glenys Willars du Royaume-Uni, une nouvelle secrétaire, Alexandra Papazoglou de nationalité grecque, remplace Torny Kjekstad de Norvège.

Une nouvelle plaquette de présentation de la section est disponible en français. Des publications récentes ont également vu le jour. La section publie deux fois par an un bulletin qui est envoyé gratuitement à ses membres. Les communications faites à l'occasion des rencontres publiques de la section sont accessibles sur le site de l'IFLA.

Les travaux actuels les plus importants s'articulent autour de deux grands projets :

- l'élaboration d'un manifeste des bibliothèques scolaires en liaison avec l'Unesco,
- une enquête comparative menée dans divers pays sur les relations entre les principaux (chefs d'établissement) et les bibliothécaires scolaires (documentalistes).

En outre, cette année, nous avons participé à la section des statistiques pour fournir des éléments chiffrés.

Enfin, la session publique de la section s'est tenue sur le thème « Promotion de la lecture et technologies de l'information ».

1. Le manifeste des bibliothèques scolaires

Il sera le parallèle du Manifeste des bibliothèques publiques qui vient d'être récemment édité par l'Unesco.

C'est un projet de longue haleine dont l'origine remonte à 1976. Nous en sommes à la 4^e version et le

* Présidente de la FADBEN, membre de la Section des bibliothèques et centres de ressources scolaires.

principe de l'édition par l'Unesco est acquis. Il a fait l'objet d'un atelier cette année dont les objectifs étaient :

- resituer les origines, les développements et la promotion pour l'adoption,
- introduire la 4^e ébauche,
- entendre les experts auxquels le projet a été soumis,
- faire participer à la discussion l'ensemble des pays représentés,
- rappeler les prochaines étapes,
- dialoguer avec un représentant de l'Unesco pour le suivi et la prise en charge du projet,
- arrêter des recommandations après consensus.

Paulette Bernhard a rappelé toute la chronologie du projet puis nous avons entendu les réactions des pays qui ont testé la version provisoire. Il s'agit du Sénégal, du Chili, de la Turquie, de l'Afrique du Sud et du Sri Lanka.

Tous les représentants nationaux présents ont pu s'exprimer également sur le projet, ce que j'ai été amenée à faire pour la France. Certes, la situation française est assez confortable en ce qui concerne les bibliothèques scolaires puisque presque tous les établissements ont un CDI et un personnel titulaire mais cela n'est pas suffisant et les qualifications ne sont pas reconnues pour des personnels en complément. Il y a également beaucoup à obtenir des ministères pour une réelle reconnaissance du statut des documentalistes.

De façon générale, un consensus s'est dégagé sur les points suivants :

- affirmer l'importance des bibliothèques scolaires et les enjeux d'une formation des élèves à la maîtrise de l'information (moteurs de changements pour le futur),
 - proposer une version plus allégée et plus forte en évitant le « jargon »,
 - lui donner une orientation qui intègre les principes d'éducation et de civisme (particulièrement pour les pays en voie de développement),
 - mentionner l'ouverture sur l'extérieur (coopérations en dehors de l'école),
 - insister sur l'importance des personnels qualifiés (de vrais professionnels),
 - inscrire davantage ce texte dans le contexte actuel des nouvelles technologies,
 - le traduire dans toutes les langues et en faire la promotion,
 - définir tous les termes par le biais d'un lexique pour éviter les interprétations.
- ASL (International Association of School Libraries) soutient ce projet sur les mêmes bases.

L'Unesco se réjouit de ce travail qu'il juge très positif et très porteur. Il sera présenté en décembre à la

réunion des délégués nationaux. Le texte du manifeste est présent sur le Web et il est possible de l'alimenter avec des remarques qui seront prises en compte. Il est important aussi de le soumettre aux centres de formation des enseignants. Après la version définitive, l'Unesco assurera l'édition, les traductions ainsi que la promotion. Il sera adressé à tous les personnels, les professionnels et les institutionnels.

Un atelier est proposé l'année prochaine à la conférence de Bangkok avec les partenaires concernés, dont les bibliothèques publiques

Dans la logique des choses, il est envisagé de revoir le document de l'IFLA concernant les lignes directrices des bibliothèques scolaires. Celui-ci date de 1995 (*School librarians : guidelines for competency requirements*). Il est proposé d'en faire un atelier au congrès de Jérusalem en 2000.

2. Enquête internationale

Il s'agit de la continuité d'un projet initié en 1995 par deux chercheurs australiens, présenté à l'IFLA et pour lequel l'IFLA et IASL se sont engagés. Ainsi l'étude a pris une dimension internationale et des pays ont pu y participer. C'est le cas de sept d'entre eux : l'Australie, le

Canada, la Corée du Sud, l'Écosse, la Finlande, la France et le Japon. En France, c'est la FADBEN qui a pris cette responsabilité. L'objet est de faire une étude comparative sur les « Relations entre directeurs et bibliothécaires dans une communauté scolaire formée à la maîtrise de l'information ». Il s'agit d'un double questionnaire adressé aux personnes concernées dans les établissements scolaires. Celui-ci a été adapté l'année dernière, en 1997, en fonction du contexte national et les enquêtes ont été menées en 1998. Un compte rendu national a été fait à ce stade dans le dernier numéro de *Médiadoc* édité par la FADBEN (cf. *Actions internationales* n° de juin 1998) à partir d'un panel de réponses (au moins cent) ; chaque participant était chargé d'en faire l'analyse et la synthèse. Les rapports d'étape ont donc été présentés cette année dans un atelier à Amsterdam selon le cadre suivant :

- contexte de l'enquête avec un bref état des lieux de la situation nationale,
- échantillonnage : types d'établissement, zones géographiques,
- gestion de l'enquête, modalités et analyse du panel,
- résultats de l'enquête,
- bilan et conclusion.

Tous ces rapports sont présents sur le Net (site de l'IFLA) où l'on peut entrer dans les détails de chacun d'entre eux. L'analyse comparative et la synthèse transversale seront faites par Lyn Hay. Les résultats doivent

être publiés en 1999, un premier jet sera présenté en Alabama à IASL en novembre 1998. Mais ce travail s'avère difficile en raison de la variété des situations. D'autre part, chaque équipe doit poursuivre son travail. Cependant, il est possible de tirer quelques grandes lignes de la présentation qui a duré 15 minutes pour chaque pays. Tout d'abord, le contexte national induit très fortement le déroulement, surtout dans les pays où il y a peu de bibliothèques scolaires (Corée) ou si elles sont très controversées comme en Finlande. Cela dépend également de la nature des établissements (public, privé), des zones géographiques et du contexte social (rural, urbain), des budgets, de la nomination et de l'affectation des personnels, des relations entre les bibliothécaires et les principaux, de leur âge, leur sexe et leurs qualifications. On peut tout de même avancer au-delà des spécificités nationales qu'il y a encore beaucoup à faire pour une meilleure connaissance et reconnaissance du métier et des structures. Les problèmes sont assez semblables : qualification, budgets, personnels en nombre, nouvelles technologies et surtout qualité de la relation entre le chef d'établissement et son personnel. Le rapport français fera l'objet d'un autre compte rendu.

3. Réunion publique de la section : Thème « Promotion de la lecture et technologies de l'information »

Quatre conférences abordaient le rôle d'Internet et des nouvelles technologies dans la promotion de la lecture et les conséquences de ce changement pour l'usager.

Voici le résumé de chacune des contributions consultables également sur le Net.

3.1. Bibliothécaires scolaires, professeurs et étudiants ensemble dans la lutte pour l'alphabétisation dans la société d'information : l'exemple du projet européen Chilias, par Alexandra Papazoglou (Grèce)

Comment les bibliothèques scolaires et pour enfants peuvent-elles permettre aux étudiants de savoir lire et écrire dans un environnement multilingue et multiculturel où ils devront vivre et travailler ? Le projet Chilias, financé par la Commission européenne dans le cadre du programme d'applications télématiques (Télématiques pour les bibliothèques 1994-1998) propose, au travers de la recherche et de développements spécifiques, un nouveau modèle pour les bibliothèques souhaitant devenir des lieux d'apprentissage innovants, avec l'utilisation des technologies. Le projet, s'appuyant sur des partenaires de Finlande, d'Allemagne, du Royaume-Uni, de Grèce, du Portugal et d'Espagne, a développé une bibliothèque virtuelle multimédia sur le Web, avec une sélection de thèmes, un livre d'or, un créa-

teur d'histoires et des éléments d'information. La mise en application de ce projet est présentée au travers de trois bibliothèques scolaires.

3.2. Les ressources d'Internet pour la promotion de la lecture, par Laurel A. Clyde (Islande)

Malgré les prédictions pessimistes du devenir de la lecture et du livre dans une société de technologie de l'information, il n'est pas sûr du tout que l'Internet conduise à la mort du livre ou au déclin de la lecture. En fait, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication exige des capacités plus élaborées de lecture et augmente l'édition d'ouvrages et de périodiques. De plus, les quelques recherches dans ce domaine qui ont été faites révèlent que les jeunes qui utilisent l'Internet sont également ceux qui ont de fortes chances d'être des lecteurs. En outre, l'Internet fournit l'accès à beaucoup de ressources qui peuvent être utilisées pour promouvoir la lecture. Ces ressources incluent des pages d'accueil dans les sites Web pour les professeurs, les bibliothécaires, les parents et également des pages de sites visant les jeunes. Ces pages Web pour la promotion de la lecture ont été créées par des organisations professionnelles, des bibliothèques publiques, des éditeurs, parmi d'autres organismes.

3.3. Des enfants font des recherches sans papier : projets autour du Web, par Diana Bilal, Jinx Stapelton Watson (USA)

Cette communication fait part des résultats préliminaires d'une étude portant sur les stratégies de recherche d'un groupe d'élèves du niveau sixième-cinquième. L'observation s'est appliquée à la façon d'utiliser « Yahoo!igans », moteur de recherche et répertoire spécifiquement conçu pour des enfants, ainsi qu'au taux de réussite et d'échec des utilisateurs dans la collecte de documents pertinents, pour leur projet de recherche sans papier. Les résultats montrent que la réussite des élèves est dépendante du type de question posée (factuel versus textuel). Leur taux de réussite dans la collecte des documents pertinents, par rapport à la question posée, s'est révélé de 0 % lorsqu'il s'agit d'une recherche textuelle, alors qu'il atteint 30 % dans le cas d'une recherche factuelle. Cette étude a des conséquences pour la formation des élèves, comme pour la conception des moteurs de recherche sur le Web.

3.4. Lecture et documents électroniques, par Claude Morizio (France)

La lecture des documents électroniques demande que l'on s'interroge sur les spécificités qu'elle requiert.

Lire pour chercher de l'information nécessite déjà la maîtrise de différents codes, mais la lecture sur écran est de surcroît perturbée par des éléments externes au texte lu (boutons, informations sur la structuration du corpus) ; elle se fait verticalement, et non plus horizontalement, modifiant ainsi le rapport à l'espace.

Dans les documents sur papier, l'accès à l'information se fait le plus souvent par l'intermédiaire d'index et de tables des matières. Les fonctionnalités d'hypertexte introduites dans les documents électroniques modifient totalement la circulation dans le corpus d'information. Ils introduisent l'interactivité et l'individualisation des parcours de recherche. Mais l'immatérialité du support entraîne aussi un manque de représentation du volume d'information accessible.

Avec les nouveaux supports, la consultation d'informations s'accompagne de possibilités de récupération de cette information, pour en garder la mémoire, et pour la retravailler ultérieurement. Le lecteur devient donc également scripteur ; il peut même participer au débat d'idées.

Le développement des technologies de l'information ne fait que réaffirmer la présence de l'écrit dans notre société. L'école doit veiller à ce que ne s'instaure pas un nouveau type d'illettrisme : en mettant en place des formations adaptées pour développer des compétences en lecture plurielles.

4. Statistiques

Cette année, la section avait décidé de communiquer toutes les statistiques existantes des bibliothèques pour les jeunes, dont les bibliothèques scolaires. D'organisation un peu tardive, les présentations ont été un peu informelles et au gré des présents. En fait, on constate que peu de statistiques existent et encore moins sont officiellement publiées en dehors d'un rapport complet sur les Pays-Bas. En France, il existe peu de statistiques officielles et elles sont de plus très difficiles à récupérer auprès de l'institution. Les seuls chiffres concernent les personnels (nombre, catégories, statuts) et l'informatisation des CDI à partir d'enquêtes académiques.

5. Prochaines conférences

La section des bibliothèques scolaires a été sollicitée pour diverses manifestations exceptionnelles : Cameroun, IASL, etc.

À la conférence de Bangkok, il est prévu un atelier avec les bibliothèques publiques concernant la publication du Manifeste des bibliothèques scolaires ainsi qu'une rencontre avec la section Éducation et Formation. Il sera intéressant de pouvoir observer des écoles internationales qui existent en Thaïlande. Cette année, en raison de la période de vacances, il n'a pas été possible de visiter de structures scolaires. En 1999, le rapport comparatif des 7 pays engagés dans l'enquête internationale devrait être publié.

À Jérusalem, un atelier est envisagé pour la révision des lignes directrices concernant bibliothèques et centres

documentaires scolaires. Un travail autour des sites Web serait également opportun.

La section est riche de projets qui l'amèneront à diverses publications dans les années à venir. La section fêtera ses 25 ans à Glasgow...

Pour toutes informations complémentaires, consulter le site de l'IFLA : <http://www.ifla.org> ou la FADBEN en France (25, rue Claude Tillier 75012 Paris)